



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 JANVIER 2020

PRESENTS : PRAUD C, TESSON P, FREBAULT A, BRET D, RETRIF J, HEITZMANN J, GAUDIN F, USUNIER G, DE NEVE G, RABAUD N, POGU N, CHARPENTIER N, FROUIN JM, COUGNAUD E.

ABSENTS OU EXCUSES : GUERINEAU V (pouvoir donné à C. PRAUD), GIRAUD F (pouvoir donné à P. TESSON), LE RIDANT J-P (pouvoir à D. BRET), ROUX S, FAVALIER G.

Secrétaire de Séance : Mme CHARPENTIER Nicole

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

.....
1- RENOVATION THERMIQUE AVEC TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SECURITE ET ACCESSIBILITE D'UN BATIMENT DESTINE AUX ASSOCIATIONS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020

Le Conseil municipal a approuvé le plan de financement du projet de rénovation d'un bâtiment communal destiné aux associations qui se chiffre à 97 230 € HT et a décidé de demander à l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR) 2020.

2 – RESERVATION DES COURTS DE TENNIS – CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE / L'ATC 85 / L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE ST GILLES CROIX DE VIE

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler la convention tripartite entre la Commune, l'ATC 85 et l'Office du Tourisme Intercommunal pour la réservation des courts de tennis.

3- DEPOT-VENTE TEE-SHIRT – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE ST GILLES

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler avec l'Office du Tourisme Intercommunal la convention de dépôt-vente des tee-shirts à l'effigie du logo de la commune de Brem dans le cadre de la promotion du territoire.

4 – MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU STADE AU PROFIT DU CLUB SPORTIF DE DISSAY POUR UN STAGE DE FOOTBALL

Le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition de l'Ecole de Football du club sportif de Dissay (86) les équipements sportifs du stade municipal à l'occasion d'un stage de football organisé en avril 2020.

5 – FORMATION MUTUALISEE – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISE A DISPOSITION D'ENGINS DE CHANTIER

Le Conseil Municipal a décidé de rembourser à la commune de Givrand les frais de mise à disposition d'engins de chantier qui ont été nécessaire à la formation mutualisée pour laquelle 2 agents communaux ont participé.

6 – REVISION DU TAUX HORAIRE MOYEN APPLICABLE AUX TRAVAUX EN REGIE

Le Conseil Municipal a arrêté à 20,10 € le taux horaire moyen applicable aux travaux réalisés en régie par les services techniques.

7 – ECLAIRAGE PUBLIC – MAINTENANCE ANNUELLE – CONTRIBUTION 2020

Le Conseil Municipal a pris acte du montant de la contribution 2020 relative à la maintenance annuelle de l'éclairage public qui se chiffre à 13 366,76 €.

8 – ECLAIRAGE PUBLIC – PROGRAMME ANNUEL DE RENOVATION 2020

Le Conseil Municipal a fixé à 2 000 € le montant budgétaire affecté aux rénovations de l'éclairage public suite aux visites de maintenance.

9 – BOIS A DEBITER ET A EVACUER - ATTRIBUTION

Le Conseil Municipal a attribué à deux candidats le débitage et l'évacuation du bois situés sur la parcelle cadastrée section AO n° 140 sise rue des Gabelous et appartenant à la Commune de Brem sur Mer.

10 – ITINERAIRE CYCLABLE D'INTERET DEPARTEMENTAL « VENDEE VELO » - CONVENTION D'ENTRETIEN ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE ET LA COMMUNE DE BREM SUR MER ET DEMANDE AIDE FINANCIERE POUR LA REALISATION DE L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE EN SITE PROPRE

Le Conseil Municipal a approuvé les termes de la convention d'entretien avec le Département de la Vendée pour l'itinéraire cyclable « Vendée Vélo » situé Rue de l'Auzance/Rue du Calvaire et a autorisé Mr le Maire à demander au Département une aide financière pour la réalisation de l'entretien de la piste cyclable en site propre.

11 – RUE DE LA CROIX PENARD – TRAVAUX DE BUSAGE – PARTICIPATION DES RIVERAINS

Le Conseil Municipal a arrêté le montant de la participation des riverains de la rue de la Croix Penard souhaitant réaliser le busage du fossé bordant leur propriété.

12- DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (L.2122-22 CGCT)

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations d'attribution.

Fait le 15 Janvier 2020
Le Maire, Christian PRAUD

